



Ville de Marsannay-la-Côte

## AVIS

### VILLE DE MARSANNAY-LA-COTE

#### Révision simplifiée de plan local d'urbanisme Modification du plan local d'urbanisme

#### ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 23 avril 2010 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique conjointe relative aux projets de révision simplifiée et de modification du plan local d'urbanisme.

**Cette enquête se déroulera à la Mairie de Marsannay-la-Côte  
du 11 mai au 14 juin 2010 inclus.**

Monsieur le président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné Madame Amandine GOTTI, attachée territoriale à la communauté d'agglomération dijonnaise, en qualité de commissaire enquêteur.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers de l'enquête publique conjointe et des registres seront tenus à la disposition du public du 11 mai au 14 juin 2010 inclus à la mairie de Marsannay-la-Côte aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Marsannay-la-Côte, en précisant l'intitulé du dossier concerné.

Madame le commissaire enquêteur recevra, toute personne qui jugera utile de la consulter, les jours et heures suivants :

- **Mardi 11 mai de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Samedi 29 mai de 14 h 30 à 17 h 30,**
- **Lundi 14 juin de 14 h 30 à 17 h 30.**

Les rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire dans un délai d'un mois suivant l'expiration de l'enquête publique conjointe et seront tenus à la disposition du public à la mairie de Marsannay-la-Côte pendant une année. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de Mme Jacqueline BONGARD, Directrice Générale des Services de la mairie de Marsannay-la-Côte.

Marsannay-la-Côte, le 23 avril 2010



Le Maire

J-F. GONDELLIER